LYCÉE JACQUES BUJAULT
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Bulletin d'Informations Familles
Année Scolaire 2025 - 2026

Édito

A compter du 01 septembre prochain, vous allez être amené.e à fréquenter le lycée de manière régulière. Ce petit Bulletin d'Informations Familles, spécialement fait pour vous, va permettre d'avoir les éléments essentiels qui vont organiser l'année.
Ce dépliant, que **nous vous recommandons de conserver**, vous permettra de vous référer à des informations pratiques tout au long de l'année qui vont guider votre quotidien.

Excellente année scolaire à toutes et à tous. **L'équipe de Direction du Lycée Bujault**

Calendrier 2025 2026

Zone de vacances : A

Du vendredi 17 octobre au lundi 03 novembre
Du vendredi 19 décembre au lundi 05 janvier
Du vendredi 06 février au lundi 23 février
Du vendredi 03 avril au lundi 20 avril
Fin des cours le vendredi 03 juillet

Aménagement du calendrier

Les cours du 10 novembre sont déplacés

- Mercredi 17 septembre 2025 (13h30 à 17h30) (cours du lundi matin)
- Mercredi 12 novembre 2025 (13h30 à 17h30) (cours du lundi après-midi)

Portes Ouvertes

Samedi 17 janvier - 09h00 / 13h00
Samedi 14 mars - 09h00 / 13h00
Vendredi 24 avril - 16h00 / 20h00

Nous contacter

La Vie Scolaire

Coordonnées du bureau de la vie scolaire :
De 07h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
📱 05 49 27 59 53
📧 vs-legta.melle@educagri.fr
Absences : Dès que possible, un appel est nécessaire. Cependant, chaque absence devra être complétée par la transmission d'un courrier ou l'envoi d'un mail à l'adresse de messagerie de la vie scolaire ci-dessus.
Après 17h00 : 05 49 27 02 92.

Les CPE

📱 05 49 27 02 92 ou legta.melle@educagri.fr

⭐ **Marie Luce MARSEILLE**
(Lundi, mardi, jeudi, vendredi)
Suivi plus particulièrement des classes de 3ème EA, 2nde Pro CGEA, 1ère STAV, Term GMNF, Term CGEA, BTSA 2 ANA, BTSA 1 GPN et BTSA 1 ME

⭐ **Jackie RAUTUREAU**
(Lundi, mardi, mercredi, jeudi)
Suivi plus particulièrement des classes 3ème EA, 2nde GT, 1ère CGEA, 1ère GMNF, Term STAV, BTSA 1 ANA, BTSA 2 GPN et BTSA 2 PA

Direction et secrétariat

📱 05 49 27 02 92 ou legta.melle@educagri.fr

⭐ **Hélène VIOLLET, Proviseure**
Planning, examen, suivi dossiers handicap, organisation de la scolarité
⭐ **Sylvie LORANT, Secrétaire**
bourses et facturation des pensions (sauf vendredi après-midi)
⭐ **Alexandre RIVAUD, Secrétaire**
conventions de stage, dossiers apprenants (sauf jeudi après-midi)
⭐ **Marina GALLARD, Secrétaire**
agence comptable, paiement des factures (sauf lundi et vendredi après-midi)

Urgences

(Hors ouverture établissement)

📱 05 49 27 02 92 (08h00 - 18h00) ou 06 80 73 31 96 (entre 18h00 et 08h00 et week-end)

Horaires des cours

Les cours ont lieu de 08h00 à 17h30, du lundi au vendredi. Les lycéens seront libres le mercredi après-midi pour les activités.

Les modifications d'horaires sont très nombreuses et certains cours peuvent être positionnés en dehors des habitudes hebdomadaires : la présence des élèves est tout aussi obligatoire.
Le motif de covoiturage n'est pas un motif d'absence en cours.

Consultez Pronote très régulièrement

🚌 Transports 🚌

Cars Scolaires (lien ici)

Le conseil Régional Nouvelle-Aquitaine met en place un service de cars scolaires sur le département des Deux-Sèvres.
Tous les bus scolaires du Mellois se retrouvent au lycée Desfontaines et les navettes sont organisées jusqu'au lycée Bujault pour une arrivée à 7h55 le matin et un départ à 17h35 le soir.

Cars Régionaux (lien ici)

La ville de Melle est desservie par les lignes :
148 Niort / Melle / Sauzé-Vaussais
149 Niort / Brioux / Chef Boutonne
129 Civray / Saint-Saviol / Chef-Boutonne
La ligne 148 a deux arrêts au lycée, le dimanche vers 19h30 en provenance de Niort (accueil du dimanche soir) et le vendredi à 14h30 (vers Niort).

📅 Agenda 📅

Équipement Pro : Jeudi 04/09 à 13h30 au Foyer

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine attribue à chaque élève entrant en filière professionnelle une dotation financière qui permet d'équiper à neuf les élèves. Cela concerne les 2nde Professionnelle et les nouveaux entrants en 1ère Bac Pro.
Afin de faire profiter de la même offre et des tarifs très intéressants sur ces tenues professionnelles, les élèves des autres classes pourront venir participer aux essayages et profiter des tarifs. Le paiement se fera ultérieurement sur devis.

Photos : Mardi 2 et Mercredi 3/09

Comme chaque année, tous les élèves du lycée seront pris en photo de classe et en photo individuelle selon un calendrier et un planning défini par les CPE. L'achat des photos sur commande est laissé libre aux familles via l'ALESAM.

Santé / Soins / Infirmerie

⭐ **Liévin DENIS, infirmier**
📱 06 45 83 82 93 - lievin.denis@educagri.fr
L'infirmerie est un lieu de soin, d'écoute, de parole, de confiance. Le secret médical y est la règle d'or. L'infirmier peut accompagner certains jeunes et certaines familles vers des lieux de soin et d'écoute en complément, mais dans des proportions limitées.

Traitements médicaux

Il est interdit d'avoir un traitement médical avec soi.
Chaque jeune qui doit suivre un traitement doit impérativement le déposer à l'infirmerie accompagné de son ordonnance. Seul l'infirmier prendra la décision du suivi de ce traitement et proposera une solution adaptée.

Maladies

L'infirmier n'est pas médecin et ne prendra pas la décision de la mise en place d'un traitement. Un enfant qui se trouve malade durant la semaine, devra rejoindre son domicile sous la responsabilité des parents.
Pour tout souci médical nouveau durant la semaine, les familles sont prévenues et doivent organiser le retour au domicile de leur enfant sans attendre. En cas d'évacuation par les services de secours, c'est à la famille de se rendre sur le lieu d'évacuation défini par les secours. Pas de transport chez le médecin.

Urgences

Pour tout souci nouveau durant la semaine, les familles sont prévenues et organisent le retour au domicile de leur enfant sans délai.

Accidents du travail (y compris en stage)

Durant le temps scolaire, les élèves et étudiants sont couverts dans le cadre de la réglementation sur les accidents du travail par la MSA.
Lors d'un accident, la réglementation impose à l'établissement de faire une déclaration d'accident du travail (cerfa 12502*03) et de fournir les papiers aux familles pour la prise en charge des frais (cerfa 11451*04).
Ne donnez pas votre carte vitale.

Accidents temps extrascolaire

En dehors des heures de cours, les accidents sont pris en charge par les familles. Le lycée organisera les premiers secours et l'évacuation. Les frais seront à la charge des familles en dehors des assurances éventuelles.

LYCÉE JACQUES BUJAULT
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Bulletin d'Informations Familles
Année Scolaire 2025 - 2026

Tarif de pension et d'internat
Mise en place de la tarification solidaire

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Principe

La tarification solidaire est mise en oeuvre à compter de la rentrée de Septembre 2024 dans le département des Deux-Sèvres par les services du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Ce service est valable sur les prestations mises en oeuvre au sein des internats et des services de restauration mais uniquement sur le tarif des repas du midi et du soir.

Vous pouvez consulter la règlementation en ligne :
https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/articles/tarification-solidaire-pour-la-restauration-scolaire

Tranche tarifaire	Quotient familial régional annuel
1	≤ 3 040€
2	3 041€ à 5 780€
3	5 781€ à 7 960€
4	7 961€ à 9 850€
5	9 851€ à 11 570€
6	11 571€ à 13 300€
7	Non soumis à revenus
8	13 301€ à 15 400€
9	15 401€ à 18 380€
10	18 381€ à 23 960€
11	≥ 23 961€

Inscriptions

Pour bénéficier de la tarification adaptée à vos ressources dès septembre, inscrivez en ligne votre enfant **à partir du lundi 25 août et avant le 10 octobre.**

https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

Sans inscription de votre part, le tarif unique de 5,50 € sera appliqué à chaque repas pris (midi et soir)

Les familles qui souhaiteront changer de régime pourront le faire à la fin de chaque trimestre par demande écrite.

Tout trimestre commencé sera dû dans son intégralité.

Forfaits proposés

Le lycée propose les 3 forfaits de demi-pension et 2 forfaits internat qui correspondent au fonctionnement de l'internat.
Le forfait 4 nuits couvre les nuits du lundi au jeudi soir inclus, le forfait 5 nuits couvre les nuits du dimanche soir. Le système de forfait inclut le dimanche soir comme solution permanente. Ainsi la présence de ceux qui ont choisi le forfait 5 nuits est obligatoire le dimanche soir et non plus aléatoire. Pour ceux qui ne veulent rentrer que ponctuellement, la nuit seule est proposée au tarif de 15,00 € et 1,60 € le petit déjeuner.
L'accueil du dimanche soir est prioritaire pour les jeunes qui ne peuvent pas venir le matin du lundi.
Tarif Externe pour repas occasionnel (tarif unique) : 5,55 €

LES TARIFS 2025-2026

Le forfait de demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€** à **5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **239,20€** et **957€**.

Le forfait d'internat

À partir de **3 nuits**, comptez de **2,30€** à **5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **886,50€** et **3537,50€**.

Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€**.
(non soumis à revenus).

Tous les tarifs sont disponibles ici :
naqui.fr/tarification-solidaire

France Services

Une permanence sera présente au lycée les vendredis 12 et 26 septembre prochain.

Association Toits Etc

Une association Melloise qui peut vous aider sur la recherche de logement ainsi que les aides au logement

DP : demi-pensionnaire (repas du midi) / IE : Interne - externé (prend les repas du midi et du soir sur la semaine et les petits-déjeuners) / Internat : Comprend les repas du midi, du soir, la nuit et les petits-déjeuners

LYCÉE JACQUES BUJAULT
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Projets Éducatifs

Année Scolaire 2025 - 2026

Chien Médiateur

Rio

Arrivé avec sa propriétaire, Madame VIOLLET, CPE et maintenant Proviseure, Rio fait partie intégrante de l' établissement. Sa fonction : chien médiateur.
Que vous soyez en joie, en panique, en colère, en euphorie, en difficulté, que vous soyez grande, petit, garçon, fille… Rio viendra à votre rencontre et pourra recevoir avec grand plaisir tout ce que vous aurez à lui donner, comme caresse, câlin ou secret. Rio est la mascotte de l'InterSquad.
Rio aime tout le monde, et il aime jouer… Et surtout manger des biscuits, mais ça, c'est interdit… 🦮

Code Couleur

Pour plus d'autonomie

Les apprentissages au lycée sont diverses. Au-delà du scolaire, il y a aussi la capacité à se gérer en totale autonomie et à prendre des bonnes décisions.
Depuis 3 ans, nous avons à coeur de permettre aux jeunes de choisir leur mode d'apprentissage en dehors du temps scolaire.
Le principe est simple : si un élève respecte les règles, s'implique dans son job d'élève, prend conscience du bien que représente sa gestion autonome, alors il a la possibilité d'être affecté dans le groupe vert.
Si nous constatons moins d'autonomie et la nécessité d'encadrer sur des temps plus importants, alors l'élève est en groupe orange.
Par contre, si nous constatons un manque de maturité, un manque d'envie, un travail aléatoire, un manque d'implication, l'élève est dans le groupe rouge.
Pour les trois premières semaines après la rentrée, les nouveaux élèves seront en orange.
Le changement de groupe de couleur se fait toutes les 3 semaines sur proposition des CPE en lien avec l'équipe pédagogique.

Associations

Deux associations font partie du quotidien des élèves et étudiant.e.s :
L'**A**ssociation des **L**ycéens **É**tudiants **S**tagiaires et **A**pprentis de **M**elle (**ALESAM 79**) : **Assemblé Générale avant les vacances de la Toussaint**

C'est l'association qui propose les temps d'animation tout au long de l'année. S'engager c'est participer à la vie de l' établissement en dehors des heures de cours.

L'**A**ssociation **S**portive du Lycée Bujault (**AS Bujault**) :
Assemblée Générale le jeudi 04 septembre à 17h45

L'association sportive permet aux élèves de participer à des temps de pratique et/ou de rencontres sportives dans le cadre de l'UNSS. Plusieurs Sports sont très demandés : Handball, Volley-ball, Badminton mais d'autres sports sont possibles selon l'implication des jeunes.

Intersquad

S'intéresser aux autres

Parfois quand un ado ne va pas bien, ce ne sont pas les adultes qui s'en rendent compte les premiers. Aussi des élèves décident d'intégrer l'Intersquad.
Volontaires, attentifs, positifs, dévoués aux autres, ils ont volonté d'apporter, à ceux qui sont à l'écart, à ceux qui sont en situation passagère difficile, du soutien et de mettre en place des moments collectifs pour se sentir mieux.
Toi aussi, tu pourras rejoindre l'Intersquad ou peut-être en avoir besoin. La porte est toujours ouverte.

Suricates

Groupe d'adultes et d'apprenants formés pour observer, alerter, protéger, écouter et conseiller.

Dispositifs d'accompagnement

Prendre soin de soi

Toujours avec la volonté d'apporter du soutien à nos élèves, l'établissement permettra l'accès à certains élèves à quelques dispositifs individuels ou collectifs en petit groupe autour de différentes activités. Ces dernières années, nous avons proposé :

- de la sophrologie, pour évacuer le stress
- de l'art thérapie, pour s'exprimer et se libérer
- des rdv avec une psychologue conventionnée (sur Melle)

Prises de rendez-vous (ou recommandations) au bureau des CPE.

Toutes ces activités ont un coût pour l'établissement, s'engager c'est comprendre le bien que cela apporte.
Toutes ces activités sont conduites sur le lycée par des professionnels diplômés et extérieurs à l'établissement.
La confidentialité et le respect sont les maîtres mots de ces ateliers

Téléphone portable

L'utilisation du téléphone en journée est interdite pour les élèves des classes de 3ème. Cependant, il reste un objet dont trop de monde, adultes comme jeunes, dépend à longueur de journée (notifications, applications, jeux…).
Cette année, nous essayons de mettre au coeur d'un projet éducatif, la rationalisation de l'utilisation du téléphone portable.
Dans chaque classe, un adulte référent pour aborder les notions d'utilisation raisonnable de cet objet.
Sur la base du volontariat, nous allons permettre aux élèves d'apprendre à vivre sans leur téléphone portable en permanence, pour remettre du lien entre les jeunes, lutter contre les addictions et rétablir de la sérénité.

Rencontre Parents / Professeurs

Uniquement 3ème, 2nde Pro, 2nde GT
Rencontre sur RDV avec le professeur principal la semaine avant les vacances de Toussaint

Pour toutes les classes
Rencontre le Vendredi 12 décembre à partir de 13h30.
Rendez-vous pris via pronote.

Règlement intérieur et annexes : www.terres-et-paysages.fr rubrique Campus / La vie de l'établissement

LYCÉE JACQUES BUJAULT
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Informations sur les stages 2025 - 2026

Classes	Dates	Semaines sur temps scolaire	Semaines sur vacances scolaires
3ème EA	Stage 1 : Du 02/02/2026 au 06/02/2026	1	0
	Stage 2 : Du 23/03/2026 au 03/04/2026	2	0
2nde GT	Stage 1 : Du 15/06/2026 au 26/06/2026	2	0
2nde Pro Productions	Stage 1 : Du 09/02/2026 au 13/02/2026	0	1
	Stage 2 : Du 07/04/2026 au 11/04/2026	0	1
	Stage 3 : Du 15/06/2026 au 03/07/2026	3	0
	Stages collectifs tout au long de l'année	2	0
Bac Pro 1 CGEA	Stage 1 : Du 02/02/2026 au 13/02/2026	1	1
	Stage 2 : Du 30/03/2026 au 10/04/2026	1	1
	Stage 3 : Du 08/06/2026 au 10/07/2026	4	1
	Stage Ferme de la Grange	1	0
	Stage Collectif : Tout au long de l'année ESDD + Récup Vécu	2	0
Bac Pro 2 CGEA	*Réalisé en 1ère 2024 / 2025 (dont ESDD)*	*8*	*2*
	Stage 1 : Du 13/10/2025 au 24/10/2025	1	1
	Stage 2 : Du 24/11/2025 au 28/11/2025	1	0
	Stage 3 : Du 16/02/2026 au 27/02/2026	2	1
	Stage 4 : Du 18/05/2026 au 22/05/2026	1	0
	Stage Co VVMP : du 26/05/2026 au 29/05/2026	1	0
	Stage Ferme de la Grange	1	0
Bac Pro 1 GMNF	Stage 1 : Du 29/09/2025 au 03/10/2025	1	0
	Stage 2 : Du 01/12/2025 au 05/12/2025	1	0
	Stage 3 : Du 09/03/2026 au 13/03/2026	1	0
	Stage 4 : Du 08/06/2026 au 10/07/2026	4	1
	Stage collectif : ESDD + Récup Vécu	2	0
Bac Pro 2 GMNF	*Réalisé en 1ère 2024 / 2025 (Dont ESDD)*	*8*	*2*
	Stage 1 : Du 13/10/2025 au 14/11/2025	3	1
	Stage 2 : Du 09/02/2026 au 06/03/2026	2	1
	Stage 3 : entre le 06/04/2026 et le 17/04/2026	0	1
	Stage Co : VVMP :	1	0
1ère STAV	Stage 1 : Du 22/06/2026 au 03/07/2026	2	0
	Stages Collectifs	2	0
Term STAV	Stage 1 : Du 13/10/2025 au 24/10/2025	1	1
	Stage 3 ; Du 09/02/2026 au 13/02/2026	0	1
	Stages Collectifs	1	0

BTSA 1 Gestion et Protection de la Nature	Option A : Du 23/03/2026 au 10/04/2026 et Du 08/06/2026 au 31/07/2026	2 4	1 4
	Option B : Du 08/06/2026 au 21/08/2026	6	5
	Stage Collectif du 02/09/2025 au 05/09/2025	1	0
BTSA 2 Gestion et Protection de la Nature	Stages collectifs (littoral, hydrobio, voyage)	3	0
BTSA 1 Métiers de l'élevage	Stage Porc : Du 17/11/2025 au 21/11/2025 ou Du 26/01/2026 au 30/01/2026	1	0
	Stage exploitation EPLEFPA	2	0
	Stage 1 : du 05/01/2026 au 09/01/2026	1	0
	Stage 2 : Du 15/06/2026 au 31/07/2026	3	4
BTSA 2 Productions Animales	Stage 1 : Du 09/02/2026 au 13/02/2026	0	1
	Stages Collectif M51 - du 23/02/2026 au 27/02/2026	1	0
	Stage Exploitation EPLEFPA	1	0
	Stage collectif : Voyage d'études	1	0
BTSA 1 Analyses Agricoles Biologiques et biotechnologiques environnementales	Stage 1a : Du 26/05/2026 au 14/08/2026 (12 sem) ou Stage 1b : du 26/05/2026 au 17/07/2026 (8 sem.)	6 6	6 2
	Stage M51	1	0
BTSA 2 Analyses Agricoles Biologiques et biotechnologiques environnementales	Stage 2b : Du 06/10/2025 au 07/11/2025 (4 sem.) ou Stage 2a : Vacances	3 0	1 0
	Stage M58	1	0

Quelques informations sur les stages :

- Chaque élève a une fiche d'information à transmettre à l'entreprise qui le reçoit en stage. Cette fiche, à compléter, permet d'établir la convention de stage de la manière la plus précise (période, coordonnées…).
  Une fois la convention prête, elle est envoyée à l'entreprise ou structure, puis à la famille qui nous la retourne dans son intégralité signée.
- Le Proviseur du lycée signe la convention en dernier sans quoi l'apprenant ne peut partir en stage.
- Un exemplaire scanné vous est ensuite transmis numériquement à vous et à l'entreprise.

Gratification - Indemnité: Quelles règles ?

Gratification :

- Les élèves en stage peuvent bénéficier d'une gratification versée par l'entreprise d'accueil. Cette gratification doit correspondre aux règles suivantes :
  - Le versement d'une gratification mensuelle au stagiaire est **obligatoire** dès lors qu'il est accueilli par l'entreprise plus de deux mois consécutifs. Si sa présence n'est pas continue, la gratification doit être versée à partir de la **309ème heure de stage**.
  - Le montant minimum est fixé à 15 % du plafond de la Sécurité sociale, soit **4,35 €** par heure de présence effective au 1er janvier 2025.
- En dessous de cette durée de deux mois, la gratification est **facultative** et relève d'une négociation entre le stagiaire et l'organisme d'accueil.

Indemnités de l'état :

Depuis 2023, les élèves en voie professionnelle perçoivent une allocation en stage :

- 2nde Pro : 10 € / jour (max 300 € / an)
- 1ère Pro : 15 € / jour (max 900 € / an)
- Term Pro : 20 € / jour (max 800 € / an)